

Québec, le 8 juin 2007

Madame Catherine Lussier, chef de service - Hygiène du milieu
MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
7, rue de la Polyvalente, C.P. 307
Gracefield (Québec) J0X 1W0

**Objet : Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement technique à Danford
Lake**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

Votre MRC a déposé à la commission l'**Étude des scénarios de gestion des déchets ultimes de la région administrative de l'Outaouais**.

Les auteurs de cette étude affirment en conclusion :

« *Le premier critère à considérer pour le choix d'une technologie alternative [est] la masse critique de déchets à traiter [...] » (DB3, p. 19).*

Ailleurs dans le rapport, il est indiqué que :

« *La viabilité économique d'une installation de gestion des déchets ultimes repose, selon les informations fournies par les promoteurs de technologies, sur une masse critique de 40 000 à 50 000 tonnes par année » (p. 9).*

Par ailleurs, l'évaluation qualitative de la masse critique requise par les cinq technologies de gestion comparées dans le tableau 3.7 (p. 17) attribue des scores très différents allant de -- (inférieur) à ++ (supérieur).

- 1. Pourriez-vous expliquer comment a été déterminée la fourchette de masse critique indiquée à la page 9 de l'étude (40 000 à 50 000 t/an) et indiquer si elle est valable pour les cinq technologies comparées dans la section 3.6 de l'étude. Sinon, quelle serait cette fourchette pour les cinq technologies considérées ?**

/2

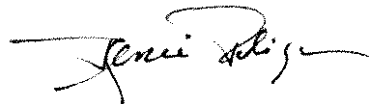
- 2. Pourriez-vous expliquer comment ont été attribuées les scores « - », « 0 » et « ++ » pour le paramètre de la masse critique dans le tableau 3.7 de l'étude. Quelles seraient les gammes de valeurs caractéristiques de ces cinq technologies et des écarts les distinguant ? Indiquer, pour chacune, si ces valeurs sont liées à un projet précis ou si elles correspondent à un grand nombre de cas.**

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 21 juin, compte tenu des travaux de la commission.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Coordonnatrice du secrétariat
de la commission



Renée Poliquin